

## Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

Dans sa traditionnelle Lettre introductive au rapport annuel de la Banque de France adressée au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, François Villeroy de Galhau, note que « La France en 2016 a plus d'atouts qu'elle ne le croit. [...] Les progrès accomplis sont sensibles. Pour autant, le chemin à parcourir reste très significatif. La meilleure conjoncture actuelle ne suffit pas : il faut transformer l'essai pour augmenter la croissance potentielle. Une amplification substantielle des réformes est non seulement nécessaire, mais possible. » Pour le Gouverneur de la Banque de France les progrès doivent porter sur « quatre champs essentiels : les entreprises, l'emploi, l'éducation et l'État. » En ce qui concerne les entreprises, les préconisations de François Villeroy de Galhau portent « d'abord sur les rigidités sur les marchés des biens et services, qui doivent être réduites. [...] En matière d'emploi [...] le coût du travail élevé pour l'employeur, en particulier au niveau des bas salaires » reste à améliorer. L'éducation « inégalitaire » et la Formation professionnelle « mal ciblée » sont également des domaines où des progrès doivent intervenir. Enfin, la modernisation de l'État « apparaît également indispensable. Des administrations publiques modernes, qui rendent des services publics performants, à moindre coût, sont essentielles à la compétitivité de l'économie. »

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France :

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Banque de France

Rue de la Banque N° 26, juin 2016 - Marché du logement en France : quel serait l'impact de mesures macroprudentielles ?

Ce Rue de la Banque évalue l'impact sur les prix immobiliers, la construction et le crédit à l'habitat de mesures macroprudentielles conduisant à une hausse des taux des crédits, à une réduction du taux d'effort (échéances rapportées au revenu) ou à une limitation de la durée initiale des prêts. Ces trois types de mesures auraient des effets significatifs sur l'évolution du crédit à l'habitat et, dans une moindre mesure, sur les prix du logement en raison de l'impact des variations du crédit sur le stock de logements.

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque\\_26\\_20160606\\_FR.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque_26_20160606_FR.pdf)

### Union européenne

#### BCE

À l'issue de la réunion du 2 juin 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusque fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire, et en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. La prochaine étape prévoit que nous commencerons, le 8 juin, à effectuer des achats d'actifs dans le cadre de notre programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). En outre, à compter du 22 juin, nous conduirons la première opération au titre de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées ».

La déclaration introductive : [https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-declaration-introductive-20160602.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-declaration-introductive-20160602.pdf)

Détails du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP) par la BCE : [https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-detail-programme-CSPP-20160602.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-detail-programme-CSPP-20160602.pdf)

#### Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en avril 2016, stable par rapport à mars 2016 et en baisse par rapport au taux de 11,0 % enregistré en avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,7 % en avril 2016, en baisse par rapport au taux de 8,8 % de mars 2016 et à celui de 9,6 % d'avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en avril 2016, 21,224 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,420 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 106 000 dans l'UE28 et de 63 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2015, le chômage a baissé de 2,096 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,309 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en avril 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %), en Allemagne (4,2 %) ainsi qu'à Malte (4,3 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,2 % en février 2016) et en Espagne (20,1 %).

### Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-707 du 30 mai 2016 portant réforme des titres de créances négociables : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032611011&dateTexte=&categorieLien=id>

# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Le moral des chefs d'entreprise s'infléchit mais un retournement de la conjoncture reste à confirmer

Au premier trimestre 2016, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit en repli (-3,4 points) pour s'établir à 98,6 points. Cette baisse de l'ICA, pour un second trimestre consécutif, valide l'idée que le point haut du cycle est vraisemblablement atteint et que l'économie peine, sur ces niveaux, à trouver un nouvel élan. Pour autant, le basculement dans une véritable phase de dégradation ne semble pas enclenché et un véritable retournement reste à confirmer. En effet, l'enquête réalisée auprès des dirigeants d'entreprises est probablement influencée par le mouvement de grève du BTP qui a paralysé l'île, début avril, impactant la visibilité et le moral des agents économiques. C'est d'ailleurs principalement la composante *activité future* de l'indice qui pousse l'ICA à la baisse. Au premier trimestre 2016, la consommation reste dynamique, ce qui dissipe les inquiétudes qui portaient sur sa capacité à progresser encore davantage. Le marché automobile bénéficie encore une fois de cette bonne orientation. L'investissement continue de frémir, mais sa capacité d'accélération reste incertaine. Le marché du travail confirme la bonne tendance que l'on observe depuis quelques trimestres. Par ailleurs, les exportations sont bien orientées (notamment celles de légines et de sucre en lien avec la bonne campagne cannière) alors que la baisse de la facture des importations de produits pétroliers continue d'atténuer la croissance des importations, liée à la bonne orientation de la demande intérieure.

Les « tendances conjoncturelles » au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

## Baisse du coût du crédit aux entreprises à La Réunion en janvier 2016

Entre octobre 2015 et janvier 2016, les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises s'inscrivent globalement en baisse. Le coût des découverts, des crédits à moyen et long termes ainsi que l'escompte commercial affichent une baisse. Seules, les conditions débitrices des autres crédits à court terme se sont renchériées en raison de la prise en compte d'un crédit atypique de montant et de taux élevé.

La publication est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

## Les engagements de l'AFD et l'activité Bpifrance Financement à La Réunion en 2015

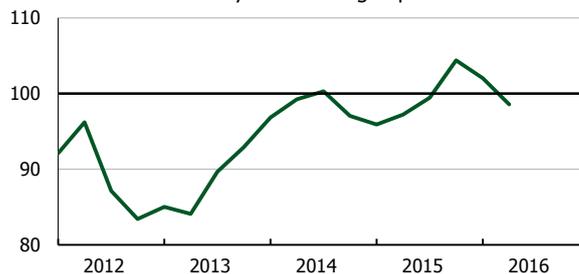
À La Réunion, l'Agence française de développement (AFD) voit ses engagements atteindre près de 255 millions d'euros de financements accordés en 2015, hors concours de la Bpifrance. Les engagements en faveur du secteur public s'établissent à 232,7 millions d'euros en 2015 et le financement des projets privés intervient à hauteur de 22,1 millions d'euros, notamment pour le développement du très haut débit. En complément de ses activités propres, l'AFD assure le rôle d'opérateur pour le compte de Bpifrance Financement. En 2015, Bpifrance a soutenu 1 049 projets d'entreprises à La Réunion, pour un engagement de 213 millions d'euros. 576 garanties bancaires ont permis aux entreprises de bénéficier de 120 millions d'euros de prêts. Par ailleurs, Bpifrance a réalisé le préfinancement du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour 204 entreprises, soit 20 millions d'euros de crédit de trésorerie. Dans le cadre de son activité de prêts à l'exportation, Bpifrance a accompagné 8 entreprises pour un soutien financier de 6 millions d'euros. Seize projets innovants ont été soutenus à hauteur d'un million d'euros. Enfin, Bpifrance est intervenue en fonds propres dans 22 entreprises soit directement soit via ses fonds-partenaires.

## Une amélioration des principaux indicateurs de vulnérabilité

L'année 2015 enregistre une nouvelle amélioration des principaux indicateurs de vulnérabilité des ménages et des entreprises, comme au cours de l'année précédente. Le seul indicateur en croissance est le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire, qui augmente légèrement entre 2014 et 2015 (+0,9 %). Le nombre de personnes morales en interdiction bancaire recule par contre de 0,8 %. Le nombre des personnes (physiques ou morales) en interdiction bancaire s'établit ainsi à 24 553 inscriptions en décembre 2015 contre 24 369 fin 2014. Les incidents de paiement par chèque et les retraits de carte bancaire diminuent respectivement de 1,9 % et 21,4 %.

Indicateur du climat des affaires

100= moyenne de longue période



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee, base 2015)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Mai 2016	100,0	-0,2 %	-0,3 %
	IPC France entière		100,5	+0,4 %	+0,0 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Avril 2016	27 053	+5,4 %	+3,7 %
	Cumul (milliers d'euros)		100 136	-	+3,0 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Avril 2016	381,0	-3,6 %	-5,4 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul avril	1 491,0	-	+0,8 %
	Exportations (millions d'euros)	Avril 2016	20,0	-30,8 %	-24,6 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul avril	109,0	-	+21,0 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Avril 2016	134 590	-1,6 %	-0,6 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Avril 2016	149 463	-5,1 %	+4,6 %
	Cumul	Cumul Mars	650 482	-	+2,0 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	271 100	-16,5 %	+19,3 %
	Cumul	Cumul mars	271 100	-	+19,3 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Avril 2016	5 506	-	-27,4 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Mars 2016	74,8	-	-41,9 %
	Effectifs salariés du BTP	Avril 2016	16 402	-0,3 %	+1,6 %

## Suppression de l'agrément préalable pour l'octroi du crédit d'impôt aux bailleurs sociaux

Manuel Valls a annoncé la suppression de l'agrément préalable pour l'octroi du crédit d'impôt accordé aux bailleurs sociaux investissant dans des programmes de construction de logements sociaux en outre-mer. Cette mesure sera introduite par voie d'amendement au projet de loi relatif à la transparence économique et s'inscrit dans le cadre du plan logement pour l'outre-mer lancé le 26 mars 2015. Jusqu'à présent, la durée moyenne de cette procédure d'obtention de l'agrément était de 8 mois.

## Hausse de la fréquentation touristique et poursuite de la diversification de la clientèle



En 2015, 426 400 touristes extérieurs ont visité La Réunion, soit une progression de 5,1 % par rapport à 2014 après trois années consécutives de baisse. La clientèle métropolitaine (75 % de la fréquentation) augmente légèrement (+1,4 %). Cependant, le nombre de voyageurs en provenance des autres pays européens, notamment d'Allemagne, de Suisse et de Belgique, progresse de 11,1 %, et celui des voyageurs de la zone océan Indien de 25,9 %. Durant leur séjour, les touristes ont dépensé 305,7 millions d'euros sur le territoire réunionnais en 2015, une dépense globale en hausse de 4,8 %.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Source: Insee-IRT

## Migration et décès freinent la démographie

La population de La Réunion est estimée à 843 500 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Depuis 2008, la croissance démographique ralentit en raison d'un solde migratoire négatif qui fait baisser la population de 0,6 % par an et d'un solde naturel en légère baisse. Le solde naturel reste toutefois le moteur de la démographie avec des naissances toujours plus nombreuses que les décès qui atteignent leur niveau le plus élevé depuis 50 ans.

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	16/03/2016
	-0,40%	16/03/2016

## Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
(Hors besoins professionnels) :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%
Autres cas :	1,01%				0,50%

## Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)

\* hors prime d'Etat

## Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3240%	-0,3490%	-0,2610%	-0,1530%	-0,0150%

## Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,65%	0,56%	0,50%	0,55%	0,85%	0,76%	0,70%	0,75%

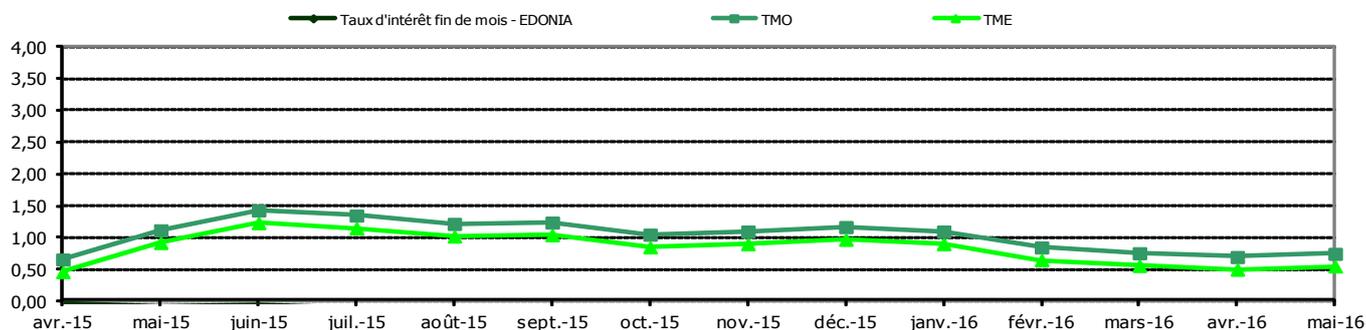
## Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

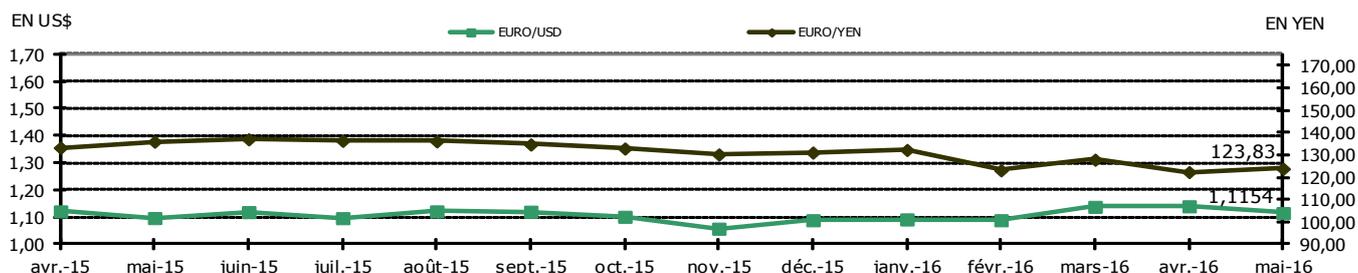
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1154	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	17,5863	EURO/SRD (Surinam)	7,4712
EURO/JPY (Japon)	123,8300	EURO/BWP (Botswana)	12,4383	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0158
EURO/CAD (Canada)	1,4530	EURO/SCR (Seychelles)	14,8156	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,1019
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7619	EURO/MUR (Maurice)	39,5746	EURO/BBD (La Barbade)	2,2264
EURO/SGD (Singapour)	1,5367	EURO/BRL (Brésil)	3,9850	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,397
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6640	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,1182	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3629,1859	EURO/XCD (Dominique)	3,0057	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Thierry BELTRAND

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 16 juin 2016 - Dépôt légal : juin 2016 - ISSN 1240-3857